



Perpignan, le 20 novembre 2023

## Information presse

### **La Mairie de Perpignan communique**

## Autorisation d'ouverture des commerces de détail Le dimanche 26 novembre ainsi que Les 3, 10, 17 et 24 décembre 2023

Par arrêté municipal en date du 22 novembre 2022, les commerces de détail, autres que l'automobile, de Perpignan sont autorisés à ouvrir le dimanche 26 novembre ainsi que les 3, 10, 17 et 24 décembre 2023.

Cette dérogation au principe du repos hebdomadaire dominical a été accordée conformément et en application des articles L.3132-1 à L.3132-27 du code du travail.

A la demande de nombreux commerçants, Monsieur Louis ALIOT, Maire de la Ville de Perpignan, a accordé l'autorisation d'ouverture le dimanche 26 novembre ainsi que les 3, 10, 17 et 24 décembre 2023, après consultation préalable des organisations syndicales concernées.

Pour les points de vente de pain, dont le jour de fermeture est le dimanche, obligation de respecter un jour de fermeture dans la semaine.

#### **Contact presse :**

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication  
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06  
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

